



**Guide de la politique des crises de Delta 8.7**



ISBN : 978-92-808-6532-5

Copyright Université des Nations Unies, 2021. L'ensemble du contenu (texte, visualisations, graphiques), sauf indication contraire, est publié sous une licence Creative Commons Attribution-NonCommercialShareAlike 3.0 IGO (CC BY-NC-SA 3.0 IGO). L'utilisation, la rediffusion et la citation de ce contenu sont autorisées sans autorisation préalable.

Citation suggérée : Delta 8.7, « Guide de la politique des crises, » *Guides de politiques de Delta 8.7* (2021)

Ce Guide a été rédigé par le groupe de travail sur la gestion des crises Delta 8.7 en tant que publication originale de Delta 8.7 : plateforme de connaissances de l'alliance 8.7. Delta 8.7 est financé par le Fonds d'innovation contre l'esclavage moderne (MSIF) du ministère de l'Intérieur du Royaume-Uni. Cette publication a été produite indépendamment du ministère de l'Intérieur du Royaume-Uni : toutes les opinions exprimées sont celles des auteurs et ne représentent pas le point de vue du gouvernement britannique.

Participants à la création du Guide de politiques de crise de Delta 8.7 :

**Animateur de réunion :**



**Groupe de pilotage :**

- Urmila Bhoola, ancien Rapporteur spécial des Nations Unies sur les formes contemporaines d'esclavage, y compris leurs causes et conséquences
- Dr. Charita L. Castro, directrice des affaires du travail, employée du gouvernement américain
- Morgan Flynn, responsable, Fonds d'innovation contre l'esclavage moderne du ministère de l'Intérieur du Royaume-Uni
- Nick Grono, PDG, The Freedom Fund
- Jacqueline Joudo Larsen, criminologue et responsable de la recherche, initiative Walk Free de la fondation Minderoo
- Professeur Zoe Trodd, directrice, Rights Lab, Université de Nottingham
- Thomas Wissing, chef de l'unité Sensibilisation et partenariats du service des principes et droits fondamentaux au travail, organisation internationale du travail ; secrétariat de l'Alliance 8.7
- Bukeni Waruzi, directeur exécutif, Free the Slaves

**Président du groupe de travail :**

- Katharine Bryant, responsable de l'engagement européen pour l'initiative Walk Free de la Fondation Minderoo

**Membres du groupe de travail :**

- Dr Luigi Achilli, associé de recherche, Centre des politiques migratoires, Institut universitaire européen
- Blaise Sonia Adu-Gyamfi, Responsable du suivi, de l'apprentissage et de l'évaluation, Free the Slaves
- Ghida Anani, professeure adjointe, Faculté de santé publique, Université libanaise
- Jeevan Baniya, directeur adjoint, Sciences sociales Baha
- Jessie Brunner, Directrice de la recherche sur la traite des êtres humains, Centre pour les droits de l'homme et la justice internationale, Université de Stanford



- Dr Ronald Chambers, directeur de programme, résidence en médecine familiale Mercy/Méthodiste
- Dr Monti Datta, professeur agrégé, Département de science politique, Université de Richmond
- Tina Davis, conseillère spéciale et chercheuse, Institut Coretta et Martin Luther King pour la paix
- Dr Deanna Davy, responsable de l'esclavage et de la migration, Rights Lab, Université de Nottingham
- Adeline Dumoulin, directrice, Modern Slavery Project, Commonwealth Parliament Association UK
- Dr John Frame, professeur agrégé, Northcentral University
- Dr Patricia Hynes, lectrice en migration forcée, Université du Bedfordshire
- Dr Bahija Jamal, Professeur associé, Université Hassan II
- Andria Kenney, spécialiste de la lutte contre la traite dans les contextes humanitaires, Organisation internationale pour les migrations
- Dr Aman Kumar, chercheur indépendant, Center for the Study of Nepal, Faculté des sciences sociales, Banaras Hindu University
- Smith Maxime, responsable pour Haïti, Free the Slaves
- Jackline Mwendu, Consultante régionale pour l'Afrique pour Women Deliver, médecin conseillère, Programme d'intervention contre la traite des êtres humains, Dignity Health
- Caleb Ng'ombo, directeur général, People Serving Girls at Risk
- Sophie Otiende, Responsable des opérations régionales Afrique, Liberty Shared
- Chiara Parolin, observatrice électorale de l'OSCE
- Bandana Pattanaik, Coordinatrice internationale, Alliance mondiale contre la traite des femmes
- Ushree Roy, chercheuse principale, données sur la traite des êtres humains
- Dr Jess Sparks, directeur associé, programme Écosystèmes et environnement, Rights Lab, Université de Nottingham
- Dr Silvia Maria Tabusca, coordinatrice, programme de sécurité humaine, Centre européen d'éducation et de recherche juridiques

## Remerciements

Nous remercions tout particulièrement la présidente du groupe de travail sur les crises de Delta 8.7, Katharine Bryant, et les responsables des sous-groupes, John Frame, Silvia Tabusca, Tina Davis, Patricia Hynes et Sophie Otiende, qui ont joué un rôle crucial dans la création et la rédaction de ce Guide. Nous adressons également nos remerciements au Rights Lab de l'Université de Nottingham, qui était chargé de fournir les principaux éléments de recherche du processus du Guide de politiques, en publiant l'examen non exhaustif des données probantes.

Comme le prévoient les conditions d'utilisation de Delta 8.7, les opinions exprimées dans ce Guide sont celles des participants au groupe de travail et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Université des Nations Unies ou de ses partenaires.



## Guide de politiques de crise : Introduction

### Comment lutter efficacement contre l'esclavage moderne dans les situations de crise ?

Aux fins du présent guide de politique, la définition opérationnelle suivante de la crise a été utilisée :

La crise représente une menace critique pour les droits humains fondamentaux d'une communauté ou d'un autre grand groupe d'individus, généralement sur une vaste zone. Celle-ci nécessite une réponse unifiée de la part de multiples acteurs, ce qui peut impliquer une réponse internationale ou transfrontalière. Cela peut inclure des conflits et des catastrophes naturelles (y compris des pandémies).

À bien des égards, notre compréhension des liens entre l'esclavage moderne et la crise humanitaire en est encore à ses balbutiements. Il y a un peu plus de cinq ans, les Nations Unies ont tenu leur premier débat thématique sur la traite des êtres humains, condamnant spécifiquement, « dans les termes les plus fermes, les cas signalés de traite des personnes dans les zones touchées par un conflit armé ». <sup>1</sup> La résolution 2388 de novembre 2017 a souligné l'importance de cette question au niveau international et a mis en évidence les vulnérabilités spécifiques des femmes et des enfants à l'exploitation pendant les situations de conflit et post-conflit. La résolution a souligné que la traite sape l'état de droit et profite à d'autres formes de criminalité transnationale organisée qui pourraient exacerber les conflits et favoriser l'insécurité et l'instabilité, compromettant ainsi le développement. <sup>2</sup> Par la suite, le croisement entre l'esclavage moderne et les conflits et, plus largement, les situations de crise, y compris le changement climatique, a fait l'objet de nombreuses résolutions et rapports de l'ONU et de la société civile. <sup>3</sup>

Malgré les engagements pris au niveau international, il existe peu de preuves de « ce qui fonctionne » pour lutter contre l'esclavage moderne dans les situations de crise. Cela n'est pas surprenant étant donné l'effondrement de l'ordre public, l'insécurité et l'instabilité accrues et les scénarios en constante évolution qui se produisent pendant les crises. Conscient de ces défis, mais aussi de l'importance d'examen complets afin de déterminer plus efficacement quelles sont les réponses politiques efficaces, ce Groupe de travail a été chargé d'identifier et d'évaluer les bases factuelles pour identifier les pratiques prometteuses, ou « ce qui fonctionne », pour éliminer l'esclavage moderne en situation de crise. L'objectif de ce guide de politique est donc de soutenir la réalisation de la cible 8.7 en déterminant des réponses politiques prometteuses en termes de prévention et de réponse à l'esclavage moderne dans les situations de crise, pour protéger des individus vulnérables à l'exploitation en conséquence.

### Crise et esclavage moderne

De plus en plus d'individus ont été concernés par les situations de crise ces dernières années. L'aperçu humanitaire mondial du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) <sup>4</sup> estime qu'environ 235 millions d'individus auront besoin d'une aide humanitaire et d'une protection en 2021, soit un coût de 35,1 milliards de dollars US. Cette situation a empiré compte tenu de la pandémie de COVID-19 ; en janvier 2021, l'Organisation internationale du travail (OIT) estimait que 8,8 % des heures de travail dans le monde avaient été perdues en raison de la pandémie, soit l'équivalent de 255 millions d'emplois équivalents temps plein. <sup>5</sup>

Il ne fait aucun doute que la crise augmente la prévalence et la vulnérabilité individuelle à l'esclavage moderne. Ces individus touchés par la crise sont vulnérables au travail forcé, à l'esclavage moderne, à la traite des êtres humains et au travail des enfants pour diverses raisons, notamment <sup>6</sup> :

- L'érosion de l'état de droit, l'effondrement des infrastructures de protection et la normalisation de la violence dans les situations de conflit et de catastrophe, facilitant l'exercice de la contrainte. En période de crise, les forces de l'ordre existantes et les autres « gardiens » de l'ordre social et juridique



disposent d'une capacité d'intervention réduite, tandis que dans les régions dans lesquelles l'État a peu de contrôle effectif, voire aucun, les criminels et les opportunistes peuvent agir quasiment en toute impunité. Cela peut résulter d'une infrastructure médiocre et d'un manque de ressources de l'État, comme dans l'est du Soudan, ou d'un effondrement complet de l'État, comme en République centrafricaine.

- Incidence accrue de la violence sexiste et sexuelle. Les vulnérabilités existantes peuvent être exacerbées par les situations de crise, notamment la vulnérabilité accrue des femmes et des filles à l'esclavage moderne. Alors que les forces armées peuvent mettre en place des réseaux d'exploitation sexuelle, les forces militaires étrangères régulières et les forces de maintien de la paix peuvent également être complices.
- Les groupes armés profitent de la situation pour exploiter les individus afin de jouir d'un certain pouvoir, d'en tirer des revenus et de profiter d'une main-d'œuvre peu coûteuse ou gratuite et de services sexuels. Les enfants soldats et les travailleurs forcés peuvent être recrutés par des groupes armés comme combattants, cuisiniers, porteurs ou coureurs, ou pour le travail forcé dans la mendicité ou le bâtiment. Les femmes et les filles peuvent également être victimes du mariage forcé, de viols ou de l'exploitation sexuelle forcée. Certains exemples récents incluent l'exploitation par des groupes tels que l'EI, Boko Haram, al-Shabaab et l'Armée de résistance du Seigneur.
- Vulnérabilité physique, sociale et économique, telle que la perte de logement et de moyens de subsistance. Cela conduit par la suite à des comportements d'adaptation risqués et, dans certains cas, à une dépendance à l'égard d'acteurs non étatiques qui ont recours à la violence pour assurer une protection.
- Accès réduit à l'éducation et perturbation des réseaux familiaux, ce qui rend les enfants plus vulnérables au travail des enfants et au mariage forcé. Par exemple, des rapports ont fait état de la traite d'enfants séparés de leurs parents après le cyclone Idai au Mozambique en 2019.<sup>7</sup> Les conflits peuvent également réduire la capacité des parents et des tuteurs à empêcher les abus de l'esclavage moderne de leurs propres enfants.
- Accès réduit aux moyens juridiques et réguliers de migrer, augmentant le recours aux passeurs de migrants, ce qui peut rendre les individus vulnérables à l'esclavage moderne, à l'aller comme au retour. Un accès réduit à des itinéraires sûrs pour rentrer dans leur pays d'origine peut conduire à une visibilité réduite des personnes déjà vulnérables à l'exploitation, comme on l'a vu dans les cas récents de travailleurs domestiques touchés par le COVID-19.
- Les catastrophes naturelles peuvent amplifier les vulnérabilités préexistantes à l'esclavage moderne. Cela comprend à la fois les catastrophes naturelles à évolution rapide, telles que les tremblements de terre, qui ont des effets immédiats sur les individus, ainsi que les catastrophes naturelles à évolution lente, telles que la sécheresse, qui peuvent entraîner des déplacements progressifs à grande échelle. Bien qu'il ne semble pas y avoir de preuves significatives de catastrophes naturelles causant des vulnérabilités, les perturbations économiques et sociales qu'elles provoquent peuvent augmenter les risques auxquels les personnes impactées sont déjà confrontées. À titre d'exemples de catastrophes naturelles à déclenchement rapide, citons la hausse de la migration irrégulière dangereuse après le tremblement de terre de 2015 au Népal et des inondations au Bangladesh, qui ont conduit à une plus grande vulnérabilité au trafic.

La migration et le déplacement sont souvent enchevêtrés dans le fléau de l'esclavage moderne et des situations de crise, bien que la migration forcée ne soit pas toujours un facteur critique d'exacerbation des vulnérabilités, existantes ou émergentes, à l'exploitation dans les situations de crise. Plus de 70,8 millions de personnes sont actuellement déplacées de force, dont 41,3 millions sont des personnes déplacées à l'intérieur d'un pays (PDI), 25,9 millions sont des réfugiés et 3,5 millions sont des demandeurs d'asile.<sup>8</sup> Ces personnes sont vulnérables à l'esclavage et à l'exploitation modernes car, dans de tels contextes, il peut être plus probable que l'émigration de leur communauté soit imprévue et présente un risque plus élevé, ce qui augmente la probabilité que ces personnes soient confrontées à la violence, à l'exploitation ou aux abus lors de leur migration.<sup>9</sup> Les mouvements ou déplacements massifs peuvent rendre difficiles l'identification et la réponse des gouvernements locaux et des



intervenants face à ces risques et peuvent créer des situations dont tirent parti des individus opportunistes et des réseaux criminels. Les itinéraires de transit peuvent également être affectés tout comme les pays de destination, qui peuvent être déstabilisés en raison d'un afflux de migrants.

### Définitions existantes

Si le lien entre crise et esclavage moderne est bien documenté, du moins de manière anecdotique, le terme de crise ne dispose pas d'une définition universellement reconnue. Il évoque des images de conflits, de catastrophes naturelles et de déplacements. Il peut être intrinsèquement lié à la migration, avec des individus prenant la fuite au-delà des frontières nationales ou se déplaçant à l'intérieur de leur pays, ou bien il peut accroître la vulnérabilité de ceux qui restent *dans leur lieu d'origine*.

Le terme « Crise » peut être utilisé de manière interchangeable pour désigner une crise humanitaire, un contexte ou une urgence, ou encore une situation ou contexte d'urgence ou une catastrophe.

Les crises peuvent se diviser en deux types différents :

1. Crises anthropiques : elles comprennent les conflits armés et le changement climatique
2. Catastrophes naturelles : elles comprennent les catastrophes géophysiques (tremblements de terre, tsunamis et éruptions volcaniques), hydrologiques (inondations, avalanches), climatologiques (sécheresses), météorologiques (tempêtes, cyclones) ou biologiques (épidémies, pandémies).

Les organisations ont chacune défini le concept de crise de différentes manières.<sup>10</sup> Parmi ces définitions, les caractéristiques communes sont notamment :

1. Un grand nombre de victimes civiles et de populations assiégées ou déplacées rapidement.
2. Une menace critique pour les droits humains fondamentaux d'une communauté ou d'un autre grand groupe de personnes, généralement sur une vaste zone.
3. Des dimensions internationales et transfrontalières qui nécessitent l'intervention d'un ensemble de participants au-delà d'une seule autorité nationale.

### Définition de la crise aux fins de ce guide de politique

Le point de départ de ce guide de politique était l'examen non exhaustif des données probantes mené par le Rights Lab de l'Université de Nottingham. Les chercheurs du Rights Lab ont reçu des chaînes de recherche basées sur des synonymes pour chacun des sous-thèmes de crise : migration, humanitaire, déplacement, conflit. Ces chaînes de recherche se trouvent à l'annexe 1. Des termes ont été ajoutés à mesure que les chercheurs examinaient la littérature. La documentation finale était très vaste et aborde le COVID-19 et d'autres pandémies, catastrophes naturelles, catastrophes anthropiques et conflits.

À partir de ces termes de recherche, de la littérature sur la crise et avec la contribution du groupe de travail, la définition opérationnelle suivante a été élaborée pour éclairer la sélection d'hypothèses pertinentes :

La crise représente une menace critique pour les droits humains fondamentaux d'une communauté ou d'un autre grand groupe d'individus, généralement sur une vaste zone. Celle-ci nécessite une réponse unifiée de la part de multiples acteurs, ce qui peut impliquer une réponse internationale ou transfrontalière. Cela peut inclure des conflits et des catastrophes naturelles (y compris des pandémies).

L'annexe 2 illustre l'arborescence de décision utilisée pour déterminer quelles réponses politiques entraînent ou non dans le champ d'application de ce guide de politiques.



### Remarques sur les limitations

En tant que domaine naissant, les données et les rapports solides sur l'esclavage moderne dans les situations de crise étaient limités. L'examen initial non exhaustif des données probantes a identifié 24 hypothèses, mais seulement 8 ont été incluses ici. Après avoir examiné les hypothèses par rapport à la définition opérationnelle et aux critères d'inclusion, 16 hypothèses ont été jugées non pertinentes pour les situations de crise, ou le groupe de travail n'a pas pu exprimer une grande confiance dans les preuves ou les hypothèses présentées pour justifier leur inclusion.

Les difficultés relatives à la définition de la crise ont également entravé l'examen non exhaustif des preuves. La définition opérationnelle a été déterminée après examen des données probantes, puis utilisée comme critère d'inclusion pour les hypothèses existantes. Si le temps l'avait permis, il aurait été préférable de mettre à jour certaines des recherches systématiques en utilisant cette définition opérationnelle actualisée.

Sans définition opérationnelle, certains domaines clés manquaient dans l'examen initial, mais leur inclusion a été suggérée sur la base de l'expertise du Groupe de travail. Ces domaines incluaient notamment l'exploitation des enfants soldats et les réponses politiques pertinentes, qui ont plutôt été ajoutées comme une « pratique prometteuse » ci-après. D'autres domaines justifient une exploration plus approfondie en dehors du champ d'application de ce guide, notamment le recours aux protections sociales, y compris les transferts monétaires non conditionnels et conditionnels, comme mesure préventive ou moyen de renforcer la résilience des communautés vulnérables.

## Le processus du Guide de politiques

En 2015, 193 États membres ont affirmé leur engagement envers la cible 8.7 des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. La cible 8.7 engage les États membres à :

prendre des mesures immédiates et efficaces pour éradiquer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite des êtres humains et garantir l'interdiction et l'élimination des pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats, et, d'ici 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes.

Entre les mois d'avril 2020 et mars 2021, [Delta 8.7](#) a réuni trois groupes de travail composés d'experts mondiaux dans le but de produire trois guides de politiques pour atteindre la cible 8.7 dans trois grands domaines : [La justice](#), [la crise](#) et [les marchés](#).

L'objectif de ces Guides de politiques est de fournir une formulation hautement crédible et actuelle de nos connaissances sur l'ensemble des politiques mondiales et nationales nécessaires pour intensifier les progrès vers la cible 8.7, dans un format adapté aux acteurs politiques. Ils fourniront un aperçu de « ce qui marche » pour atteindre la cible 8.7.

Ces Guides s'adressent plus particulièrement aux décideurs politiques multilatéraux et nationaux. Ces Guides ne cherchent pas à dicter aux décideurs politiques la manière dont ils doivent s'organiser pour atteindre la cible 8.7, car cela nécessiterait une compréhension des défis spécifiques à chaque pays, des ressources disponibles et de divers autres facteurs contextuels. Ils cherchent plutôt à proposer une ressource politique fondée sur des données concrètes, qui soit pertinente dans tous les contextes et utilisable par les acteurs politiques du monde entier, y compris ceux qui étudient les structures de politiques multilatérales.

Les Guides de politiques donnent la priorité aux informations sur les méthodes efficaces fondées sur des critères scientifiques rigoureux. En conséquence, les orientations proposées ne sont ni exhaustives ni définitives. Elles sont complètes et détaillées dans les domaines où les preuves sont exhaustives et solides, tandis que dans d'autres cas, elle sont plus fragmentaires et plus spéculatives. Cela permettra toutefois de mettre en évidence les domaines où les





preuves sont convaincantes, et ceux où elles font défaut. Le processus de délibération par lequel les Guides de politiques sont formulés est conçu pour être reproductible. L'objectif est de saisir l'état actuel des connaissances sur les solutions efficaces et de permettre aux futures éditions de ces Guides de politiques de refléter les changements, en fonction de l'état des connaissances existantes.

## Le groupe de travail

Delta 8.7 a rassemblé un [groupe de travail d'experts mondiaux](#) pour produire le Guide de politiques de crise. Les membres ont été sélectionnés à la suite d'un appel à candidatures ouvert. Les membres ont été nommés de manière à constituer un groupe diversifié en termes de sexe, de géographie, d'âge, d'institution, de groupe de parties prenantes et de discipline. Ce processus s'est efforcé d'inclure la voix d'un ou plusieurs rescapés dans chaque processus de consultation du groupe de travail, soit en faisant participer un rescapé au groupe de travail, soit en organisant des consultations sur mesure sur les projets de Guides de politiques. Les membres du groupe de travail ont été répartis en sous-groupes en fonction de leur expertise et ont été invités à évaluer les deux apports de la recherche pour les hypothèses liées à leur « sous-thème » respectif.

## Apports de recherche

### I. Rassembler les preuves

Entre juillet et septembre 2020, Delta 8.7 a rassemblé une base de données de preuves sur ce qui fonctionne pour atteindre la cible 8.7. Ceci a été réalisé grâce à deux processus : une communication publique de preuves et un examen non exhaustif des preuves réalisés par le Rights Lab de l'Université de Nottingham.

Ces deux processus ont cherché à identifier les sources et les corps de preuves qui sont basés sur des méthodes scientifiques rigoureuses et/ou qui ont été testés par une mise en œuvre gouvernementale. Pour chaque élément de preuve soumis, des informations sur plus de 20 points de données différents ont été recueillies. Cette base de données permet au groupe de travail de cartographier les contours des éléments de preuve relatifs à des domaines thématiques spécifiques et des hypothèses spécifiques sur ce qui fonctionne pour atteindre la cible 8.7.

### II. Cartographie des éléments de preuve

La base de données a été cartographiée de deux manières : qualitativement et quantitativement. Les deux approches ont permis d'évaluer la force des preuves associées à des thèmes spécifiques et, si possible, à des hypothèses spécifiques. La force de la preuve a été divisée en trois composantes :

1. **la diversité des preuves** – indique la variété du type, des méthodes et de la conception des preuves associées aux différents thèmes et hypothèses. Ces données ont permis à chaque groupe de travail de distinguer les thèmes et les hypothèses qui ont été explorés par une variété de recherches et d'approches de mise en œuvre de ceux qui sont soutenus par des preuves moins diverses.
2. **la taille du corpus des preuves** – quantifie la taille, l'échelle et la portée géographique des preuves associées à un thème ou à une hypothèse. Cela a aidé le groupe de travail à identifier les thèmes et les hypothèses qui ont été testés de manière plus approfondie.
3. **La qualité technique des preuves** – dérive des données fournies par les auteurs concernant la « qualité des preuves ». Cela a permis au groupe de travail de comprendre à la fois quels thèmes et quelles hypothèses étaient soutenus par des preuves perçues comme étant de haute qualité.





Veillez consulter la [note technique](#) pour une analyse détaillée du processus.

### III. Évaluer les preuves

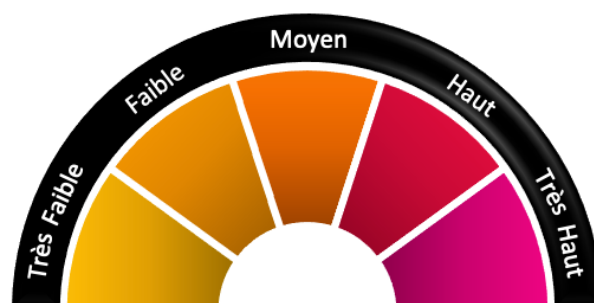
Les groupes de travail ont examiné ces documents de base, l'examen non exhaustif des preuves effectué par le Rights Lab, la base de données sous-jacente et l'évaluation quantitative Delta 8.7, et les ont retravaillés à l'aide d'un modèle commun pour en faire un Guide de politiques visant à fournir un aperçu des preuves sur ce qui *pourrait* fonctionner pour atteindre la cible 8.7. Parmi leurs tâches, citons :

1. identification des sources de preuves qui manquaient et qui devaient être incorporées ;
2. discussion sur la force des preuves associées à chaque thème et/ou hypothèse ;
3. identification d'autres interventions ou hypothèses qui n'ont pas été prises en compte dans les preuves mais qui peuvent être prometteuses ;
4. Attribution d'un score de confiance à chaque hypothèse.

#### Comprendre et interpréter les scores de confiance

Les groupes de travail ont été invités à indiquer leur niveau de confiance dans l'efficacité d'une intervention ou la validité de l'hypothèse à l'aide d'une échelle prescrite. La confiance dans la certitude d'un résultat est basée sur la **force de la preuve** qui est évaluée sur la : a) la diversité des preuves ; b) la taille du corpus de preuves et ; c) la qualité technique des preuves et l'expérience des membres du groupe de travail. La stratégie du groupe de travail sur le Guide de politiques de crise a été élaborée sur la base d'un récit plus inclusif et partagé sur l'exploitation du travail, le travail forcé et l'esclavage moderne, fondé sur les preuves disponibles examinées mais aussi, et c'est très important, sur une synthèse impliquant les diverses expériences personnelles, de recherche et pratiques (système de justice pénale, ONG, élaboration de politiques) des membres du groupe de travail. La base de données factuelles n'a pas été utilisée comme seul indicateur de la force d'une hypothèse, mais comme point de départ d'un processus « adaptatif » en plusieurs étapes visant à définir et à affiner les paramètres politiques.

Le score de confiance a créé une structure métrique permettant au groupe de travail de discuter, d'examiner et de valider les deux principaux apports de la recherche aux Guides de politiques : l'examen des preuves de Rights Lab et le score quantitatif Delta 8.7. L'évaluation visant à obtenir un indice de confiance constitue un contrôle de qualité supplémentaire, permettant au groupe de travail d'évaluer des ensembles de preuves que les deux sources de recherche ont peut-être eu du mal à reconnaître ou à cartographier. Le degré de *certitude* des principales conclusions est donc basé sur les évaluations par le groupe de travail des deux principaux apports de la recherche. Dans les documents du Guide de politiques, elle est exprimée sous la forme d'un niveau de confiance qualitatif allant de « très faible » à « très élevé ».



Niveau de Confiance Qualitatif



## Notes de mise en œuvre

Delta 8.7 a réuni ces groupes de travail pour inclure des praticiens et des acteurs politiques, précisément parce qu'il vise à combler le fossé entre la recherche et la politique. Dans cet esprit, les groupes de travail ont pu inclure une « note de mise en œuvre » dans les cas où une hypothèse peut sembler contredire leur propre expérience de la mise en œuvre d'une pratique/politique, ou s'ils ont jugé nécessaire d'inclure un commentaire qui apporte une précision ou une nuance supplémentaire à une conclusion.

### Hypothèse 1 : confiance très élevée

*Fournir des services de soutien aux migrants dans des situations de crise contribue à réduire la traite des êtres humains.*

**Raison du score de confiance :** Les études soutenant cette hypothèse, bien que peu nombreuses, étaient convaincantes et de qualité relativement élevée. Les études couvraient une zone géographique diversifiée. Les résultats de l'étude étaient cohérents avec l'expérience pratique des examinateurs.

#### Description

Les dossiers faisaient état de la nécessité pour les États et les organismes non étatiques de fournir des services de soutien aux migrants pendant les crises, car ces derniers sont vulnérables à la traite des êtres humains. Les recherches indiquent que les migrants sont confrontés à de nombreuses difficultés au cours de leur migration, notamment l'incapacité d'accéder aux services de santé et à un logement décent, abordable et sûr ; la possibilité d'arrestation et de détention ; et le manque de soins psychosociaux disponibles.

Il a été souligné que la traite est souvent considérée comme un problème existant dans les pays d'origine et de destination, alors que les pays de transit sont souvent ignorés dans la conception et la mise en œuvre de la politique de protection des migrants vulnérables ; ce sont pourtant en fait les pays de transit qui devraient être au centre de la conception de ces politiques. C'est pendant la migration en soi que les adultes et les enfants ont besoin de différents mécanismes de soutien et sont encore plus vulnérables à la traite des êtres humains. Les recommandations portaient notamment sur l'augmentation des ressources financières et humaines disponibles pour fournir des services de soutien aux migrants ; une meilleure formation du personnel de première ligne chargé d'identifier et de soutenir les migrants vulnérables et les personnes déplacées ; la rationalisation et la garantie de l'équité des procédures d'asile ; la mise en application des approches sensibles au genre pour soutenir les migrants ; et l'adoption d'une approche humanitaire pour soutenir les migrants et les personnes déplacées.

#### Force de la preuve

##### *Diversité*

La diversité des preuves qui sous-tendent cette hypothèse est de bonne qualité. Les études primaires et secondaires étaient assez équilibrées, la majorité des demandes étant testées au moyen de la collecte de données primaires et adoptant principalement des méthodes de recherche qualitatives et une conception observationnelle. Une étude comprenait des entretiens avec des migrants et des informateurs clés travaillant sur les questions de migration et d'esclavage moderne.



### Taille

Les études étaient géographiquement diverses, la majorité se concentrant sur la migration et les déplacements dans le monde. Deux dossiers portaient sur une seule juridiction (respectivement l'Australie et la Norvège), tandis que l'autre couvrait la Jordanie et le Liban. Les entretiens étaient la méthode de collecte de données la plus couramment utilisée.

### Qualité technique des preuves

La force des preuves à l'appui de cette hypothèse a été jugée solide, la majorité des affirmations étant enregistrées comme claires, transparentes, adaptées au contexte, valides et fiables. De plus, la preuve a été jugée convaincante ou relativement convaincante dans la majorité des cas. Les études primaires de ce groupe étaient généralement soutenues par des revues de la littérature et des recherches documentaires supplémentaires, ce qui renforce les preuves sous-jacentes et les possibilités d'extrapolation des résultats à d'autres contextes. Les auteurs se sont inspirés de la littérature internationale traitant des défis auxquels sont confrontés les migrants dans le contexte des conflits et déplacements, ainsi que des défis auxquels sont confrontés les migrants en général lorsqu'ils tentent de traverser les pays de transit vers les pays de destination.

Base de connaissances
Claire Healy, <a href="#"><i>The Strength to Carry On — Resilience and Vulnerability to Trafficking on Migrations Routes to Europe</i></a> (Vienne : Centre international pour le développement des politiques migratoires, 2019).
Maria Gabriella Boria, <a href="#"><i>Human Trafficking and Natural Disasters: An Empirical Analysis</i></a> (Chestnut Hill, MA : Université de Boston, 2016).
Organisation Internationale du Travail, « <a href="#"><i>Évaluation indépendante : Programme de travail de l'OIT au Liban et en Jordanie en termes de travail décent et de réponse à la crise des réfugiés syriens 2014-2018</i></a> » (Genève : OIT, 2018).

## Hypothèse 2 : confiance élevée

*L'accès aux opportunités économiques et aux moyens de subsistance peut réduire la vulnérabilité des personnes exposées au risque de traite des êtres humains et d'esclavage moderne dans les situations de crise.*

**Raison du score de confiance :** Les études soutenant cette hypothèse, bien que peu nombreuses, étaient convaincantes et de qualité relativement élevée. Les résultats de l'étude étaient cohérents avec l'expérience pratique des examinateurs.

### Description

La nécessité des opportunités économiques et de moyens de subsistance décents afin de prévenir la traite des êtres humains a été examinée dans cinq études. Ces études ont largement souligné la nécessité de redoubler d'efforts afin d'offrir des opportunités économiques et de moyens de subsistance et ont considéré le manque d'opportunités professionnelles comme un facteur poussant à la migration transfrontalière à risque, qui peut conduire à la vulnérabilité à la traite des êtres humains. Dans une étude, les auteurs ont déclaré que les programmes de subsistance dans les zones touchées par le typhon Haiyan offraient une formation professionnelle, une employabilité accrue, promouvaient des moyens de subsistance durables et réduisaient la vulnérabilité des individus qui risquaient de tomber en dessous des seuils de subsistance. De même, une autre étude au Nigéria



a souligné que la création d'opportunités économiques dans les zones rurales pauvres du Nigéria entraînerait une diminution de la pauvreté et réduirait la vulnérabilité à la traite. Une autre étude a identifié des alternatives économiques locales à la migration de la main-d'œuvre au niveau des villages, apportant des connaissances de première main sur ce qui pourrait fonctionner pour lutter contre l'exploitation et la traite, en particulier parmi les jeunes au Bénin.

Certaines études ont mis en évidence la manière dont les opportunités d'emploi et de moyens de subsistance peuvent également soutenir la protection à plus long terme des victimes de l'esclavage moderne, y compris l'accès aux prestations sociales et le droit au travail, ce qui peut faciliter l'intégration dans les sociétés des pays de destination, éviter la victimisation et le retour à une nouvelle situation de traite.

## **Force de la preuve**

### *Diversité*

Dans l'ensemble, les études étaient diverses, avec quatre études primaires, une secondaire et une mixte. Quatre études étaient qualitatives, avec l'utilisation d'entretiens et d'observations, et une était quasi-expérimentale utilisant des méthodes mixtes. Une étude, qui désignait la pauvreté comme principale raison de la traite des enfants au Nigéria, a présenté un échantillon conséquent d'enfants, de parents, de tuteurs et autres. Une autre étude a été étayée par des participants divers et variés, issus du gouvernement et de la société civile, ainsi que des survivants à la traite.

### *Taille*

Parmi les cinq études liées à cette hypothèse, trois des études se sont concentrées sur des États spécifiques : le Bénin, le Nigéria et les Philippines. Une étude portait sur l'esclavage moderne dans le monde. Une étude a examiné l'esclavage moderne en Europe, tandis que l'autre s'est concentrée sur deux pays : la Jordanie et le Liban. Une étude, qui comprenait une revue de la littérature et des documents, englobait des entretiens avec 35 acteurs gouvernementaux et d'organisations non gouvernementales (ONG) et incluait des données au niveau des foyers. Une autre était une étude de cas comparative de pays qui comprenait une recherche documentaire sur chacun des pays et des entretiens semi-structurés avec des informateurs clés, notamment des décideurs, des prestataires de services de soutien et des survivants à la traite. Une autre étude comprenait des entretiens avec 17 dirigeants communautaires, membres de la communauté et jeunes migrants ou ayant été migrants. Une autre étude comprenait des entretiens avec 17 parents et tuteurs, ainsi que 20 personnes impliquées dans la question du travail des enfants. Dans l'ensemble, les études représentaient un large éventail de parties prenantes et de voix sur le terrain.

### *Qualité technique des preuves*

Toutes les études étayant cette hypothèse ont été publiées : deux ont été publiées dans des revues à comité de lecture, deux ont fait l'objet de rapports intergouvernementaux et une d'un rapport d'ONG. Ces études ont été publiées entre 2012 et 2017. Deux de ces cinq études ne prévoyaient pas de cadre de recherche clair et n'étaient pas transparentes. Deux études n'ont pas été jugées fiables ou ne fournissaient pas d'allégations valides et n'étaient que peu convaincantes. Les preuves sous-tendant cette hypothèse reposaient en grande partie sur des observations et des entretiens avec des informateurs clés, bien que les études primaires aient été étayées par la littérature actuelle, renforçant ainsi la qualité des preuves.



### Notes de mise en œuvre

Le groupe de travail comprend que cette hypothèse pourrait être testée au moyen d'études allant au-delà de la littérature traditionnelle sur la traite des êtres humains pour trouver un soutien supplémentaire sur la façon dont les programmes économiques et de subsistance réduisent les vulnérabilités générales. Avec des recherches supplémentaires et ciblées, l'hypothèse pourrait être prouvée de manière plus probante, notamment concernant la réduction des vulnérabilités dans les situations de crise.

Base de connaissances
Iffat Idris, <a href="#">Interventions to Support Victims of Modern Slavery</a> (Brighton, R-U : Institut d'études du développement, 2017).
Organisation internationale du travail et Organisation internationale pour les migrations, <a href="#">Impact des initiatives de réinsertion sur la réduction de la vulnérabilité à la traite des êtres humains et au recrutement illégal : Leçons tirées du typhon Haiyan</a> (Genève : OIM, 2015).
Organisation Internationale du Travail, « <a href="#">Évaluation indépendante : Programme de travail de l'OIT au Liban et en Jordanie en termes de travail décent et de réponse à la crise des réfugiés syriens 2014-2018</a> » (Genève : Bureau international du travail, 2018).
Joanne Van Selm, <a href="#">Evaluation of the Effectiveness of Measures for the Integration of Trafficked Persons</a> (Paris : OIM, 2015)
Neil Howard, « <a href="#">Protecting children from trafficking in Benin: in need of politics and participation</a> », <i>Development in Practice</i> 22, 4 (2012) : 460-472.
Olubukola Adesina, « <a href="#">Modern day slavery: poverty and child trafficking in Nigeria</a> », <i>African Identities</i> 12, 2 (2014) : 165-179.

### Hypothèse 3 : confiance élevée

*Le démantèlement des contrôles aux frontières et une législation restrictive sur les migrations améliorent la protection des migrants, en particulier en période de crise.*

**Raison du score de confiance :** Les preuves à l'appui de cette hypothèse étaient solides, avec une quantité importante de données pertinentes, bien qu'aucune étude n'ait utilisé de données quantitatives. Les résultats de l'étude étaient cohérents avec l'expérience pratique des examinateurs.

#### Description

Le rôle du démantèlement des contrôles aux frontières et de la législation restrictive sur la migration pour améliorer la protection des migrants a été examiné et bien étayé par les preuves ainsi que sur la base d'un éventail d'expériences des rédacteurs de ce guide. Il a été démontré qu'une législation restrictive en matière de migration contraignait les individus à emprunter des itinéraires plus dangereux et plus coûteux, un contrôle strict des frontières poussant ainsi involontairement les populations dans des situations difficiles et prolongées. Par conséquent, une législation et des politiques restrictives rendent les gens plus vulnérables au travail forcé et à la traite des êtres humains. Une étude décrit les pressions qui s'exercent à la fois pour contrôler les frontières et gérer la traite. Une étude a discuté d'une politique axée sur les poursuites, selon laquelle les services n'étaient accessibles aux migrants qu'une fois ces derniers ayant risqué d'être inculpés pour infraction aux lois de l'immigration et placés en détention. Ce constat se reflète dans une autre étude qui met l'accent sur la priorisation des contrôles de l'immigration par rapport aux préoccupations liées au travail forcé. La conséquence de contrôles aux frontières

de plus en plus restrictifs a été illustrée dans une autre étude, qui a révélé que les mesures visant à réduire la migration des sans papiers augmentaient en réalité le risque pour ces individus d'être victimes de la traite humaine, ces derniers empruntant des itinéraires plus coûteux et plus dangereux. Cela s'appliquait également aux enfants et aux jeunes, bien que la plupart des études ne concernaient que les adultes. Les enfants et les jeunes sont parfois décrits comme des sujets passifs, et leurs intérêts sont souvent ignorés. Ils ont souvent été criminalisés lors de la mise en œuvre de ces politiques.

La résolution du problème a été abordée dans un certain nombre d'études. La nécessité de faciliter la migration légale, de sorte à la rendre plus simple et plus abordable que les itinéraires illicites, semble faire l'objet d'un consensus. Cela aurait pour effet de rendre la traite moins rentable et d'augmenter les méthodes légitimes pour obtenir du travail. Une étude aborde les mesures d'application en matière de migration, affirmant que les acteurs qui s'appuient sur des mécanismes de migration criminalisés, tels que les passeurs de clandestins, doivent être intégrés dans les dialogues actuels sur la protection des individus. Une autre étude souligne l'importance des solutions politiques d'immigration et du statut de migration temporaire pour les victimes qui fuient le travail forcé, et prône des sanctions plus lourdes contre les employeurs ainsi qu'un meilleur accès à l'information. Dans l'ensemble, les études préconisent des frontières de plus en plus ouvertes pour de meilleures opportunités de migration.

### **Force de la preuve**

#### *Diversité*

Les études étaient principalement qualitatives et se basaient sur des entretiens et des modèles d'observation. Il y avait une combinaison d'études primaires, secondaires, mixtes et théoriques. Aucune méthode quantitative n'a été utilisée. Bien que cela puisse être implicite dans certaines études, peu de preuves faisaient état d'un engagement significatif des survivants dans la conception et la mise en œuvre de la recherche, au-delà de la participation à des entretiens.

#### *Taille*

Il y avait une vaste base géographique pour cette hypothèse, à travers un large éventail de preuves compilées. Des études qualitatives étaient disponibles dans divers pays d'origine, de transit et de destination avec, par exemple, des études menées au Brésil, en Éthiopie, en Malaisie, en Syrie, en Thaïlande, en Turquie, au Royaume-Uni, aux États-Unis et dans des juridictions d'Afrique subsaharienne. Des études de méthodes mixtes étaient également disponibles, notamment en Grèce, en Jordanie et au Liban. Certaines données secondaires étaient des études menées en Malaisie. La taille des échantillons pour les études qualitatives variait de 18 à 248 participants interrogés.

#### *Qualité technique des preuves*

Les preuves étayant cette hypothèse ont été jugées comme étant de bonne qualité. La majorité des études étaient des articles universitaires évalués par des pairs et des textes non évalués par des pairs, mais faisant autorité, émanant d'organisations internationales non gouvernementales et d'organisations de campagne. De nombreuses études ont été jugées claires, transparentes, adaptées au contexte et fiables, un petit pourcentage d'études étant considéré comme manquant de transparence au niveau de l'approche méthodologique. Il y avait une gamme d'études primaires, secondaires et théoriques, appuyées par des revues de la littérature et des recherches documentaires, certaines études étant considérées comme descriptives.

### **Base de connaissances**

Alinka Gearon, « [Child Trafficking: Young people's experiences of front-line services in England](#) », *The British Journal of Criminology* 59, 2 (2019) : 481–500.





Annie Wilson, « <a href="#">Notes from the Field Trafficking Risks for Refugees</a> », <i>Societies Without Borders</i> 7, 1 (2012) : 100-118.
Benjamin Perrin, « <a href="#">Just Passing Through? International Legal Obligations and Policies of Transit Countries in Combating Trafficking in Persons</a> », <i>European Journal of Criminology</i> 7, 1 (2010) : 11-27.
Daniel Murphy, « <a href="#">Hidden Chains: Rights Abuses and Forced Labor in Thailand's Fishing Industry</a> » (New York : Human Rights Watch, 2018).
Gabriella Sanchez, « <a href="#">Critical Perspectives on Clandestine Migration Facilitation: An Overview of Migrant Smuggling Research</a> » <i>Journal of Migration and Human Security</i> 5, 1 (2017) : 9-27.
Organisation Internationale du Travail, « <a href="#">Évaluation indépendante : Programme de travail de l'OIT au Liban et en Jordanie en termes de travail décent et de réponse à la crise des réfugiés syriens 2014-2018</a> » (Genève : Bureau international du travail, 2018).
Lenore Lyons et Michele Ford, « <a href="#">Trafficking Versus Smuggling: Malaysia's Anti-Trafficking in Persons Act</a> », <i>Human Trafficking in Asia: Forcing Issues</i> , 35-48 (2014).
Louise Gomez-Mera, « <a href="#">Regime Complexity and Global Governance: The case of trafficking in Persons</a> », <i>European Journal of International Relations</i> 22, 3 (2015) : 566-595.
Nazli Avdan, « <a href="#">Human trafficking and migration control policy: vicious or virtuous cycle?</a> », <i>Journal of Public Policy</i> 32, 3 (2012) : 171-205.
Peter Dwyer, Hannah Lewis, Lisa Scullion et Louise Waite, <a href="#">Forced labour and UK immigration policy: status matters?</a> (York : Joseph Rowntree Foundation, 2011).
Pooja Theresa Stanslas, « <a href="#">Transborder Human Trafficking in Malaysian Waters: Addressing the Root Causes</a> », <i>Journal of Maritime Law and Commerce</i> 41, 4 (2010) : 595-606.
Tuesday Reitano, « <a href="#">A Perilous but Profitable Crossing : The Changing Nature of Migrant Smuggling through sub-Saharan Africa to Europe and EU Migration Policy (2012-2015)</a> » <i>The European Review of Organised Crime</i> 2, 1 (2015) : 1-23.

## Hypothèse 4 : confiance élevée

*Les approches sexospécifiques de la programmation dans les situations de crise peuvent prévenir la violence et la traite sexistes.*

**Raison du score de confiance :** Alors qu'un nombre modeste d'études a soutenu cette hypothèse et étaient de qualité variable, l'expérience pratique des examinateurs a renforcé la confiance dans cette hypothèse.

### Description

Selon cette hypothèse, les approches basées sur le genre sont nécessaires pour prévenir la violence sexiste et la traite des êtres humains dans des contextes considérés comme répondant à la description de « crise ». Les rédacteurs de ces lignes directrices ont estimé qu'il s'agissait d'un cadre crucial et utile basé sur leur expérience et les données limitées examinées. Seules deux sources ont été incluses dans l'examen des données probantes qui étayaient cette hypothèse, malgré les preuves que les femmes et les filles sont particulièrement vulnérables à l'esclavage moderne, lesquelles représentent 70 % des 40,3 millions de personnes victimes de l'esclavage moderne, et la compréhension que cette vulnérabilité est accrue en période de crise. Les approches sexospécifiques ont été considérées comme essentielles à la programmation dans un vaste éventail de contextes par les organisations de base, locales, nationales et mondiales. Les études portaient sur le rôle des femmes en tant que travailleuses de première ligne, ainsi que sur la mise en place de systèmes de suivi et d'orientation sensibles au genre. Des données supplémentaires sur les enfants, y compris ceux séparés de leur famille et non accompagnés, sont nécessaires dans toute une gamme de contextes de déplacement afin de comprendre l'utilité des approches sexospécifiques pour les mineurs.





## Force de la preuve

### *Diversité*

Une quantité limitée de preuves a été examinée, et se basaient principalement sur des études secondaires et des examens de données qualitatives et quantitatives. L'une était une étude qualitative de la littérature universitaire, des politiques et des lois. L'autre était une conception de recherche quantitative quasi-expérimentale utilisant le nouvel indice de politique anti-traite 3P. Les deux études ont utilisé des revues de la littérature fondées sur des documents et des rapports fournis par des agences humanitaires, des organisations internationales et locales et des ONG, ainsi que des rapports des médias comme base d'une étude de cas.

### *Taille*

Une étude couvrait le Népal, et la seconde était une revue mondiale de la littérature traitant des disparités de genre parmi les responsables élus.

### *Qualité technique des preuves*

La force des preuves étayant cette hypothèse a été jugée favorable à une conclusion positive sur l'hypothèse. La majorité des études ont également été jugées appropriées au contexte, plutôt valides, fiables ou plutôt fiables et convaincantes. Toutes les études ont combiné des preuves provenant de diverses sources internationales et locales pour produire une base probante plus solide pour les conclusions tirées.

### *Notes de mise en œuvre*

Bien que les preuves incluses dans cette hypothèse étaient limitées, l'expérience du Groupe de travail a mis en évidence qu'une approche sensible au genre est importante pour aborder le problème de l'esclavage moderne dans les situations de conflit. Les vulnérabilités spécifiques des femmes et des filles dans les situations de conflit ont fait l'objet de nombreux travaux, notamment concernant les enlèvements et le recours au mariage forcé, les viols et l'exploitation sexuelle forcée, à la fois comme stratégie et tactique de guerre employées par des groupes armés. Les vulnérabilités des femmes et des filles sont également soulignées au niveau multilatéral dans diverses résolutions et rapports des Nations Unies. Davantage de preuves sont nécessaires pour approfondir les réponses politiques spécifiques requises pour réduire la vulnérabilité des femmes et des filles à l'esclavage moderne dans les situations de crise.

#### Base de connaissances

Kay Standing, Sara Parker et Sapana Bisba, « [Grassroots responses to violence against women and girls in post-earthquake Nepal: lessons from the field](#) » *Gender and Development* 24, 2 (2016) : 187-204.

Niklas Potrafke, « [Policies against Human Trafficking — The Role of Religion and Political Institutions](#) » *Document de travail CESifo* 4278 (2013).

## Hypothèse 5 : confiance élevée

*Le fait de s'attaquer aux causes profondes de la vulnérabilité à la traite des êtres humains et à l'esclavage moderne peut réduire les risques que des individus se trouvent à nouveau dans de telles situations dans des contextes de crise*



**Raison du score de confiance :** Un grand nombre d'études ont confirmé cette hypothèse. Les études étaient de grande qualité et, dans la plupart des cas, la taille des échantillons était bonne. Les études couvraient une zone géographique diversifiée. Les résultats de l'étude étaient cohérents avec l'expérience pratique des examinateurs.

### Description

Quinze études ont été examinées dans le cadre de cette hypothèse. Ces études ont mis en évidence la nécessité de s'attaquer à divers facteurs qui rendent les personnes vulnérables à la traite des êtres humains et à l'esclavage moderne. Ces facteurs peuvent être encore exacerbés dans les situations de conflit ou lors de catastrophes naturelles et anthropiques. Une étude a fait valoir que la réduction de la violence domestique est nécessaire pour réduire le risque de traite des enfants, tandis qu'une autre étude indique que l'éducation formelle, la citoyenneté, l'éducation maternelle, le statut de caste plus élevé et l'ordre de naissance étaient des facteurs protecteurs qui minimisent le risque d'un individu d'être victime de la traite en Asie du Sud-Est. Une étude axée sur la prévention de la traite des êtres humains le long des itinéraires de migration a recommandé des dispositions accrues pour les migrants, y compris l'accès à des alternatives de voyage régulières, à un logement sûr, à la formation professionnelle et à l'emploi, à un statut migratoire régularisé et des procédures d'asile équitables.

### Force de la preuve

#### *Diversité*

Les études comprenaient une variété de méthodes, telles que des revues de la littérature scientifique et des politiques, des analyses quantitatives et des méthodes qualitatives, comme l'observation ethnographique des participants, et des entretiens avec des migrants, des survivants à la traite et aux abus, et des informateurs clés d'agences gouvernementales et d'ONG.

#### *Taille*

Les études étaient géographiquement diverses, couvrant le Bangladesh, la Bulgarie, la Chine, l'Allemagne, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, le Kenya, le Liban, Madagascar, le Nigéria, la Macédoine du Nord, le Pakistan, la Pologne, la Serbie et les juridictions d'Asie du Sud-Est.

#### *Qualité technique des preuves*

Les études ont été principalement publiées dans des publications évaluées par des pairs. Des études d'ONG, d'universités et d'une organisation intergouvernementale ont également été incluses. De nombreuses études n'étaient pas axées sur les situations de crise, et des preuves supplémentaires pourraient améliorer la diversité des recherches liées à cette hypothèse. Avec des recherches supplémentaires et ciblées, y compris des données empiriques supplémentaires, il serait possible d'apporter des preuves plus solides pour cette hypothèse afin de mettre en exergue les causes profondes spécifiques de la vulnérabilité à la traite des êtres humains et à l'esclavage moderne, en particulier dans les situations de crise.

#### *Notes de mise en œuvre*

Identifier et traiter les causes profondes de la traite des êtres humains et de l'esclavage moderne pour de nombreuses personnes nécessite de comprendre les raisons complexes qui poussent ces dernières à quitter leur domicile dans l'espoir de trouver du travail, ainsi que les diverses manières dont elles sont exploitées par les



trafiquants. Cela concerne également la compréhension de leur situation socio-économique. S'attaquer aux causes profondes de l'esclavage moderne implique de discuter avec les survivants des facteurs qui les ont poussés à migrer, de la manière dont ils ont été touchés par une crise, des facteurs qui les ont rendus vulnérables à la traite et des compétences et autres soutiens qui les aideraient à s'émanciper de manière durable.

Le Groupe de travail estime que l'hypothèse, comme indiqué, n'est pas suffisamment claire ou ciblée pour faire avancer la politique sur les causes profondes qui peuvent être traitées pour prévenir la traite des êtres humains et l'esclavage moderne dans des contextes de crise. Il semble que s'attaquer aux causes profondes de quelque problème que ce soit aidera à résoudre les problèmes connexes. L'identification des causes profondes les plus critiques et de la meilleure approche pour les aborder et les minimiser constituent des défis majeurs. Par conséquent, des preuves supplémentaires sont nécessaires pour articuler plus clairement des solutions utiles sur les causes profondes qui peuvent être abordées et de quelle manière, en particulier dans les situations de crise.

Base de connaissances
Amber Peterman, Alina Potts, Megan O'Donnell, Kelly Thompson, Niyati Shah, Sabine Oertelt-Prigione et Nicole van Gelder, « <a href="#">Pandemics and Violence Against Women and Children</a> », <i>Centre pour le développement mondial Document de travail</i> 528 (2020).
Christopher Horwood et Tuesday Reitano, <i>A Perfect Storm? Forces shaping modern migration and displacements</i> (Copenhague : Conseil danois pour les réfugiés, 2016).
Claire Healy, <i>The Strength to Carry On — Resilience and Vulnerability to Trafficking on Migrations Routes to Europe</i> (Vienne : Centre international pour le développement des politiques migratoires, 2019).
Diego Hernandez et Alexandra Rudolph, « <a href="#">Modern Day Slavery: What drives human trafficking in Europe?</a> », <i>European Journal of Political Economy</i> 38 (2015) : 118–139.
Elena Shih, « <a href="#">Health and Rights at the Margins: Human trafficking and HIV/AIDS amongst Jingpo ethnic communities in Ruili City, China</a> », <i>Examen de la lutte contre la traite</i> 2 (2013).
Farhan Yousaf, « <a href="#">Forced migration, human trafficking and human security</a> », <i>Current Sociology</i> 66, 2 (2018) : 209-225.
Hannah Britton et Laura Dean, « <a href="#">Policy Responses to Human Trafficking in Southern Africa: Domesticating International Norms</a> », <i>Human Rights Review</i> 15 (2014) : 305-328.
Holly Atkinson et Judith Bruce, « <a href="#">Adolescent Girls, Human Rights and the Expanding Climate Emergency</a> », <i>Annales de la santé mondiale</i> 81, 3 (2015) : 323–330.
Huong Tu Nguyen, « <a href="#">Gender vulnerabilities in times of natural disasters-Male-to-Female Violence in the Philippines in the Aftermath of Super Typhoon Haiyan</a> » <i>Violences contre les femmes</i> 25, 4 (2018) : 421–440.
Organisation internationale du travail, Centre asiatique de recherche sur les migrations, Institut d'études asiatiques et Université de Chulalongkorn, <i>Pratiques d'emploi et conditions de travail dans le secteur de la pêche en Thaïlande</i> (Bangkok : OIT, 2014).
Javier Trevino-Rangel, « <a href="#">Magical legalism: human rights practitioners and undocumented migrants in Mexico</a> », <i>Le Journal international des droits de l'homme</i> 23, 5 (2019) : 843-861.
Jérôme Ballet et Augendra Bhukuth, « <a href="#">Recruitment Patterns of Child Trafficking in Madagascar: An Analysis Based on Missing and Recovered Children</a> », <i>Journal of Human Trafficking</i> 2, 3 (2016) : 235-254.
Julia Paccitto et Elena Fiddian-Qasmiyeh, « <a href="#">Writing the 'Other' into humanitarian discourse: Framing theory and practice in South-South humanitarian responses to forced displacement</a> » <i>Document d'études de travail du Centre d'études sur les réfugiés de l'Université d'Oxford</i> 93 (2013).
Kelsey Perry et Lindsay McEwing, « <a href="#">How do social determinants affect human trafficking in southeast asia and what can we do about it: A-systematic-review</a> » <i>Santé et droits de l'homme</i> 15, 2 (2013) : 138-159.
Lester Thompson, Linda Tupe, David Wadley et Karen Flanagan, « <a href="#">Mobilizing cultural supports against the commercial sexual exploitation of (female) children (CSEC) in Solomon Islands community development</a> », <i>Développement communautaire</i> 50, 3 (2019) : 315-331.

Lucrecia Rubio Grundell, « <a href="#">EU Anti-Trafficking Policies and Crime Control to Prevention and Protection</a> » <i>Centre des politiques de migration</i> 9 (2015).
Lukas Olynk, <a href="#">Meneshachin Scoping Study-A global synthesis and analysis of responsible recruitment initiatives targeting low-wage, migrant workers</a> (New York : The Freedom Fund, 2020).
Michael Gerrard, « <a href="#">Climate Change and Human Trafficking After the Paris Agreement</a> », <i>University of Miami Law Review</i> 72 (2018) : 345-368.
Milan Dharel, Writu Bhatta Rai et Nanimaya Thapa, <a href="#">Understanding Vulnerabilities and Strengthening Response: Community-based Integration of Anti-trafficking and Human Rights Protections within Post-Earthquake Recovery Efforts in Sindhupalchok District, Nepal August - Décembre 2015</a> (Sindhupalchok, Népal : Swatantra Abhiyan, Freedom Fund, Free the Slaves et GMSP, 2016).
Mónica Hurtago, Ángela Iranzo Dosdad et Sergio Gómez Hernández, « <a href="#">The relationship between human trafficking and child recruitment in the Colombian Armed Conflict</a> », <i>Third World Quarterly</i> 39, 5 (2019) : 941-958.
Neil Howard, « <a href="#">Protecting children from trafficking in Benin: in need of politics and participation</a> », <i>Development in Practice</i> 22, 4 (2012) : 460-472.
Nlerou Okogbule, « <a href="#">Combating the 'New Slavery' in Nigeria — An Appraisal of Legal and Policy Responses to Human Trafficking</a> » <i>Journal de droit africain</i> 57, 1 (2013) : 57-80.
Peter Olayiwola, « <a href="#">Killing the Tree by Cutting the Foliage Instead of Uprooting It? Rethinking awareness campaigns as a response to trafficking in South-West Nigeria</a> », <i>Examen de la lutte contre la traite</i> 3 (2019) : 50-65.
Pooja Theresa Stanslas, « <a href="#">Transborder Human Trafficking in Malaysian Waters: Addressing the Root Causes</a> », <i>Journal of Maritime Law and Commerce</i> 41, 4 (2010) : 595-606.
Randall Akee, Arnab Basu, Nancy Chau et Melanie Khamis, « <a href="#">Ethnic Fragmentation, Conflict, Displaced Persons and Human Trafficking: An Empirical Analysis</a> », <i>Institut d'étude du travail</i> 8, 5142 (2010).
Stephanie Gentry, <a href="#">Anti-Trafficking Policy Compliance with International Norms in Estonia and the Former Soviet Space</a> (Seattle : Université de Washington, 2016).
Thanos Maroukis, « <a href="#">Keeping Up Appearances: The British Public Policy Response to the Trafficking of Domestic Workers in a Changing Regime of Social Protection</a> », <i>Journal d'études sur les immigrants et les réfugiés</i> 15, 2 (2017) : 155-170.
Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, <a href="#">Impact de la pandémie Covid-19 sur la traite des êtres humains</a> (Vienne : UNODC, 2020).

## Hypothèse 6 : confiance élevée

*L'adoption d'une approche fondée sur les droits de l'homme améliore la prévention de la traite des êtres humains dans les situations de crise et renforce la protection des personnes vulnérables.*

**Raison du score de confiance :** Les études étaient relativement diverses et de qualité assez bonne. L'expérience pratique des évaluateurs a constitué un facteur important dans le score de confiance exprimé dans cette hypothèse.

### Description

Les tensions entre une approche axée sur la criminalité et une approche fondée sur les droits de l'homme pour prévenir la traite des êtres humains et remédier aux vulnérabilités ont été abordées dans dix sources. Cette hypothèse a exploré comment l'adoption d'une approche fondée sur les droits de l'homme pourrait renforcer la prévention de la traite des êtres humains, en particulier dans des contextes jugés « de crise ». Elle a également



examiné comment une approche fondée sur les droits de l'homme pouvait renforcer la protection globale des personnes considérées comme « vulnérables », en remplaçant les approches axées sur la criminalité qui prévalent dans le travail sur la traite des êtres humains. Plutôt que de se concentrer sur l'efficacité d'une approche fondée sur les droits de l'homme pour prévenir la traite des êtres humains, toutes les études se sont concentrées sur l'argument que cette approche réduit la vulnérabilité des victimes à la traite, sans démontrer qu'une vulnérabilité plus faible limitera ou éliminera le risque d'être victime de la traite ou d'un autre trafic. L'hypothèse sous-jacente de toutes les études est qu'une trop grande focalisation sur une approche centrée sur la criminalité est préjudiciable aux droits des survivants et des victimes de la traite.

Trois études ont utilisé les normes internationales existantes, posées soit par le Protocole de Palerme des Nations Unies, soit par la Directive anti-traite de l'Union européenne de 2011, comme cadre pour évaluer la législation nationale et déterminer si une approche fondée sur les droits de l'homme avait été adoptée. En revanche, trois analyses ont fait valoir qu'une véritable approche fondée sur les droits de l'homme dans la législation nationale est entravée par la conception fondamentale de ces normes internationales, ou parce que ces normes entrent en conflit avec d'autres principes qui sous-tendent des cadres réglementaires contradictoires. Ainsi, alors qu'une étude propose le développement d'autres instruments juridiques au sein du régime des droits de l'homme pour compléter l'approche de droit pénal du Protocole de Palerme des Nations Unies, deux documents soulignent que le problème réside dans la collision des cadres réglementaires avec des principes contradictoires, à savoir le droit de la migration versus la loi anti-traite (le droit de la migration étant privilégié par rapport à la loi anti-traite). L'importance de cette hypothèse a été soulignée et confirmée dans la pratique et l'expérience des rédacteurs de ce guide ainsi que dans les preuves présentées.

## **Force de la preuve**

### *Diversité*

La diversité des preuves sous-tendant cette hypothèse était mitigée, y compris les études primaires, secondaires et mixtes. La plupart étaient des études qualitatives et primaires, mais les études comprenaient également des approches combinées qualitatives et quantitatives et théoriques. Il n'y avait qu'une seule étude comptant un engagement clair des survivants, la plupart des études se concentrant sur des informateurs clés.

### *Taille*

Les études portaient sur les pays et régions d'origine, de transit et de destination, avec, par exemple, des études menées en Europe, en Amérique latine et dans les Caraïbes et dans des États individuels tels que la République démocratique du Congo, la Turquie et le Royaume-Uni. La taille des échantillons était assez modeste, allant de 14 à 24 participants aux entretiens, avec des jeunes, des adultes et des informateurs clés de diverses organisations de lutte contre la traite.

### *Qualité technique des preuves*

Les études étaient généralement étayées par des revues de la littérature et des études documentaires des preuves mondiales disponibles et reposaient fortement sur les cadres législatifs nationaux. Toutes les études ont été publiées dans des revues examinées par des pairs. Les études primaires de ce groupe étaient également généralement étayées par une recherche documentaire supplémentaire ou une revue de la littérature, renforçant les preuves sous-jacentes. Cependant, il convient de noter que les résultats ne peuvent pas être facilement extrapolés dans



d'autres contextes car ils étaient fortement tributaires des cadres législatifs nationaux. La plupart des études avaient un cadre de recherche clair ou assez clair et étaient transparentes. La majorité des allégations étaient plutôt valables, fiables et convaincantes.

Base de connaissances
Alinka Gearon, « <a href="#">Child Trafficking: Young people's experiences of front-line services in England</a> », <i>The British Journal of Criminology</i> 59, 2 (2019) : 481-500.
Beatriz Camargo Magalhães, « <a href="#">Mind the Protection (Policy) Gap: Trafficking and Labor Exploitation in Migrant Domestic Work in Belgium</a> », <i>Journal of Immigrant and Refugee Studies</i> 15, 2 (2017) : 122-139.
Evelyn Probst, « <a href="#">Victims' protection within the context of trafficking in human beings and European Union standards</a> », <i>Académie de droit européen</i> 19, 3 (2019) : 357-367.
Letizia Palumbo, « <a href="#">Protection of trafficked people in Italy: policies, limits and challenges</a> » <i>Journal of Money Laundering Control</i> 18, 1 (2015) : 52-65.
Louise Gomez-Mera, « <a href="#">Regime complexity and global governance: The case of trafficking in Persons</a> », <i>European Journal of International Relations</i> 22, 3 (2015) : 566-595.
Rebecca Miller et Sebastian Baumeister, « <a href="#">Managing Migration: Is border control fundamental to anti-trafficking and anti-smuggling interventions?</a> », <i>Anti-Trafficking Review</i> , 2 (2013) : 15-32.
Sarah Warpinski, « <a href="#">Protecting Women and Girls from Human Trafficking in the Democratic Republic of Congo: Toward Justice for Victims of Gender-Based Violence</a> », <i>Michigan State University College of Law International Law Review</i> 21, 1 (2013) : 155-194.
Stephanie Nawyn et Nur Banu Birdal, « <a href="#">Counter-Trafficking Policy and Immigrant Rights in Turkey</a> », <i>Données pays sur la Turquie</i> 16, 4 (2014) : 77-85.
Stephanie Nawyn, Nur Kavakli, Tuba Demirci-Yilmaz et Vanja Oflazoğlu, « <a href="#">Human trafficking and Migration Management in the Global South</a> », <i>International Journal of Sociology</i> 46, 3 (2016) : 189-204.
Tanya Basok et Nicola Piper, « <a href="#">Management Versus Rights: Women's Migration and Global Governance in Latin America and the Caribbean</a> », <i>Feminist Economics</i> 18, 2 (2012) : 35-61.

## Hypothèse 7 : confiance élevée

*La coordination entre les différentes agences au sein des États et au niveau régional renforce l'efficacité de la réponse à l'esclavage moderne dans les situations de crise.*

**Raison du score de confiance :** Les études étaient diverses et de qualité assez bonne. L'expérience pratique des évaluateurs a constitué un facteur important pour la fiabilité de cette hypothèse.

### Description

12 études soutiennent cette hypothèse. Ces études ont mis en évidence la nécessité d'améliorer la coordination entre les agences gouvernementales au sein des États et au niveau international entre les pays. Une étude a souligné la nécessité de collaborer entre les gouvernements et les entreprises, et une autre a évoqué le besoin d'une collaboration entre les organisations de travailleurs du sexe et d'autres groupes de parties prenantes, y compris les organisations de lutte contre la traite des êtres humains et de défense du droit du travail et les syndicats. Cette coordination nationale et internationale visait à prévenir la traite des êtres humains, y compris à réduire l'exploitation des migrants ; à minimiser la prévalence de la traite et ; à assurer une meilleure protection des



victimes, notamment en coordonnant le rapatriement et la réintégration entre les États d'origine et les pays d'accueil. Peu d'études étaient explicitement liées à la crise telle que celle-ci est définie dans ce guide, et elles considéraient plutôt la collaboration comme importante pour coordonner une réponse nationale à la traite, ou pour améliorer la collaboration sur les politiques de prévention de la migration « illégale ». Rares sont ceux qui ont évoqué des mécanismes de coordination explicites, mentionnant plutôt en termes plus généraux la nécessité de collaborer pour prévenir ou réduire la traite. Une étude a discuté de la nécessité d'accords bilatéraux ou d'une agence indépendante pour aider officiellement au rapatriement des victimes.

## Force de la preuve

### *Diversité*

Cinq études n'étaient pas empiriques, avec quatre études utilisant des méthodes qualitatives, y compris des entretiens, des observations et des groupes de discussion. Une étude a utilisé des méthodes mixtes, y compris une enquête auprès de 100 entreprises du bâtiment aux Émirats arabes unis.

### *Taille*

Les études couvraient en grande partie l'Asie-Pacifique, y compris l'Australie, le Cambodge, la Thaïlande et le Népal. Une étude a couvert l'Union européenne. Deux études ont couvert des contextes nationaux au Mexique et au Zimbabwe. Trois étaient d'envergure mondiale.

### *Qualité technique des preuves*

Les études ont été principalement publiées dans des publications évaluées par des pairs. Trois études d'organisations intergouvernementales et d'une ONG ont été incluses. De nombreuses études n'étaient pas axées sur les situations de crise, et des preuves supplémentaires pourraient améliorer la diversité des recherches liées à cette hypothèse. Les déclarations que contenaient ces études étaient plutôt valables, fiables et convaincantes, tandis que deux des trois études disposaient d'un cadre de recherche clair. Avec des recherches supplémentaires et ciblées, y compris des données empiriques supplémentaires, il serait possible d'apporter des preuves plus solides pour cette hypothèse en termes de mécanismes de collaboration spécifiques, notamment en période de crise.

### *Notes de mise en œuvre*

Bien que les preuves étayant cette hypothèse étaient limitées, le Groupe de travail a décidé de les conserver dans le Guide afin de souligner l'importance de la collaboration multilatérale dans la réponse aux situations de crise. La collaboration et le partenariat humanitaires ont fait l'objet de nombreux travaux, mais peu d'entre eux ont été élaborés dans le contexte de la réponse à l'esclavage moderne. Le Global Protection Cluster a dressé une vue d'ensemble et a élaboré une analyse des pratiques et des défis actuels dans la lutte contre la traite des êtres humains entre octobre 2017 et juin 2018. Ces travaux ont permis de constater que les efforts déployés pour lutter contre la traite au niveau du groupe Architecture n'adoptaient pas une approche cohérente, mais que le trafic des êtres humains faisait l'objet d'une attention croissante au sein du cluster. Les recommandations portaient entre autres sur la nécessité de formations et d'outils opérationnels qui pourraient être aisément contextualisés.<sup>11</sup>

Base de connaissances





Andreas Schloenhardt et Mark Loong, « <a href="#">Return and Reintegration of Human Trafficking Victims from Australia</a> », <i>International Journal of Refugee Law</i> 23, 2 (2011) : 143–173.
Brighton M. Mvumi, Marion Pratt, Helen Robson, « <a href="#">Second Joint Donor Review of International Organization for Migration (IOM) Programmes on Emergency Assistance to Mobile and Vulnerable Populations in Zimbabwe, Humanitarian Assistance to Returned Migrants and Mobile Populations at the South Africa-Zimbabwe</a> », (Genève : L'Organisation internationale pour les migrations, 2007).
Cristina Popescu, « Illegal Migration-Conceptual Delimitations », <i>Challenges of the Knowledge Society</i> 3 (2013) : 605-612.
Deanna Davy, « <a href="#">Responding to Child Sex Trafficking: Transnational Advocacy Networks in the Greater Mekong Subregion</a> », <i>Women &amp; Criminal Justice</i> 23, 4 (2014) : 304-325.
Gergana Danailova-Trainor et Frank Laczko, « <a href="#">Trafficking in persons and development</a> », <i>International Migration</i> 48, 4 (2010) : 38-83.
Milan Dharel, Writu Bhatta Rai et Nanimaya Thapa, « <a href="#">Understanding Vulnerabilities and Strengthening Response: Community-based Integration of Anti-trafficking and Human Rights Protections within Post-Earthquake Recovery Efforts in Sindhupalchok District, Nepal August - Décembre 2015</a> » (Sindhupalchok, Népal : Swatantra Abhiyan, Freedom Fund, Free the Slaves et GMSP, 2016).
Chloé Taillard Yévenes, Emma Proust, « <a href="#">Enhancing the safety and sustainability of the return and reintegration of victims of trafficking</a> » (Genève : Organisation internationale pour les migrations, 2019).
Ntokozo Yingwana, Rebecca Walker et Alex Etchart, « <a href="#">Sex Work, Migration, and Human Trafficking in South Africa: From polarised arguments to potential partnerships</a> », <i>Anti-Trafficking Review</i> , 12 (2019) : 74-90.
Nur Subono et Meidi Kosandi, « <a href="#">The regionalism paradox in the fight against human trafficking: Indonesia, and the Limits of Regional Cooperation in ASEAN</a> », <i>Journal of Leadership, Accountability and Human Ethics</i> 16, 2 (2019) : 89-98.
Palita Thapa, « <a href="#">Human trafficking in Nepal: Changing dimensions</a> », <i>Asian Journal of Women's Studies</i> 21, 4 (2015) : 450-459.
Victoria Rietig, « <a href="#">Prevent, Protect, and Prosecute Human Trafficking in Mexico — Policy and Practical Recommendations</a> », <i>International Migration</i> 53, 4 (2014).
Walk Free Foundation, « <a href="#">Protecting People in A Pandemic</a> », (Perth : Walk Free Foundation, 2020).

## Hypothèse 8 : confiance élevée

*Un soutien à long terme aux survivants de la traite des êtres humains et de l'esclavage moderne augmente les chances d'une réadaptation efficace et durable.*

**Raison du score de confiance :** Les preuves étayant cette hypothèse étaient relativement solides, avec une quantité importante de données pertinentes ayant une très bonne portée géographique. Les résultats de l'étude étaient cohérents avec l'expérience pratique des examinateurs.

### Description

Sept études ont été examinées afin d'étayer cette hypothèse. Les survivants qui ne bénéficient pas d'un soutien adapté risquent de retomber dans une situation de trafic, car ils se retrouvent dans la même situation socioéconomique qui les a initialement rendu vulnérables à l'exploitation. Une étude a fait valoir que les jeunes ont besoin d'une réponse qui les protège contre d'autres préjugés, et où ils sont écoutés et où on les croit, tandis



qu'une autre étude a indiqué que le soutien psychosocial des survivants est crucial pour leur rétablissement et leur intégration. En outre, un soutien personnalisé est important, tout comme la fourniture d'un logement, qui favorise un sentiment de stabilité. Beaucoup craignent, sans pour autant l'exprimer, de se faire expulser s'ils demandent de l'aide. Pour certaines personnes, ce risque d'expulsion pourrait impliquer un risque accru de subir des préjudices, envers leur personne ou envers des membres de leur famille.

Le Butterfly Longitudinal Research Project est une étude d'envergure sur la vie des survivants réintégrés. Il s'agit d'une initiative élaborée sur dix ans qui étudie comment les hommes et les femmes ayant survécu à la traite des êtres humains et à l'exploitation sexuelle se sont intégrés après avoir reçu le soutien des programmes de suivi des survivants des ONG. L'étude a souligné l'importance d'une formation professionnelle axée sur les besoins du marché et conforme aux normes de qualité internationales pour améliorer les perspectives d'emploi durable après la réintégration. Selon les survivants ayant participé à cette étude, une « vie réussie » consiste à jouir de revenus stables et suffisants. Le groupe de travail estime qu'avec des recherches supplémentaires et ciblées, l'hypothèse pourrait être prouvée d'une manière plus tangible. En outre, le soutien à long terme pourrait être mieux compris grâce à une meilleure compréhension des différents groupes cibles. Des recherches supplémentaires pourraient permettre de mieux comprendre les types spécifiques de soutien favorisant une réadaptation efficace et durable de différents groupes, y compris ceux en situation de crise.

## Force de la preuve

### Diversité

Dans l'ensemble, les études représentaient la diversité des méthodes de recherche qu'elles employaient. Celles-ci comprenaient des groupes de discussion, des entretiens semi-structurés, un examen de la littérature universitaire et grise, un examen des politiques et un examen des projets multinationaux financés par la Commission européenne sur la traite des enfants. En outre, une étude était basée sur une étude longitudinale de dix ans sur des hommes et des femmes survivants de la traite des êtres humains et de l'exploitation sexuelle. Les données ont été générées par les décideurs, les prestataires de soutien, les survivants de la traite et les personnes interrogées au sein du gouvernement et de la société civile.

### Taille

Les études explorées pour cette hypothèse représentaient l'Europe, y compris l'Union européenne, en particulier la Belgique, la France, la Hongrie, l'Italie et le Royaume-Uni. Des études supplémentaires se sont concentrées sur l'Asie, y compris le Cambodge et le Népal ; une autre était axée sur les États-Unis. Une étude avait un contexte international.

### Qualité technique des preuves

Les études étaient un mélange d'articles évalués par des pairs et de rapports d'ONG, dont un rédigé par une organisation intergouvernementale. Les études ont souligné la nécessité de fournir aux survivants de l'esclavage moderne un soutien essentiel, plutôt que d'articuler des résultats positifs spécifiques qui pourraient résulter d'une approche particulière. L'accent était donc souvent moins centré sur des preuves claires d'un soutien à long terme aux survivants, qui pourrait augmenter les chances d'une réadaptation efficace et durable.

### Base de connaissances

Alexandra Seltzer, « [Human trafficking: the case of Burmese refugees in Thailand](#) », *Revue internationale de justice pénale comparée et appliquée* 37, 4 (2013) : 279-293.

Alexandra Williams-Woods et Yvonne Mellon, « [Irregular Victims: Investigating the Immigration Status Decisions of Post-NRM Victims of Human Trafficking, the Availability of Eligible Benefits and the Related Impact on Victims of Trafficking](#) », *Journal of Modern Slavery* 4, 2 (2018) : 66-92.



Alinka Gearon, « <a href="#">Child Trafficking: Young people's experiences of front-line services in England</a> », <i>The British Journal of Criminology</i> 59, 2 (2019) : 481-500.
Caterine Palmer, « <a href="#">Trafficked children and child protection systems in the European Union</a> », <i>European Journal of Social Work</i> 22, 4 (2019) : 551-562.
David Rousseau, <a href="#">Review of Models of Care for Trafficking Survivors in Thailand</a> (Washington DC : Winrock International, 2019).
Evelyn Probst, « <a href="#">Victims' protection within the context of trafficking in human beings and European Union standards</a> », <i>Académie de droit européen</i> 19, 3 (2019) : 357-367.
Ivan Briscoe, <a href="#">New Humanitarian Frontiers: Addressing criminal violence in Mexico and Central America</a> (Genève : Centre de surveillance des déplacements internes, 2015).
Iffat Idris, <a href="#">Interventions to Support Victims of Modern Slavery</a> (Brighton, R-U : Institut d'études du développement, 2017).
Joanne Van Selm, <a href="#">Evaluation of the Effectiveness of Measures for the Integration of Trafficked Persons</a> (Organisation mondiale pour la migration : Paris, 2015)
Kay Standing, Sara Parker et Sapana Bisba, « <a href="#">Grassroots responses to violence against women and girls in post-earthquake Nepal: lessons from the field</a> » <i>Gender and Development</i> 24, 2 (2016) : 187-204.
Margaret Chambeshi, Amanda Eckhardt, Xinyi Wang et Chris Muller, <a href="#">Healthcare Access for Foreign-National Survivors of Trafficking</a> (New York : Restore NYC, 2019).
Susan Rosas, « <a href="#">Sex Trafficking in Cambodia as a Complex Humanitarian Emergency</a> », <i>Advocates Forum</i> (2011) : 41-50.

### Prise en charge des anciens enfants soldats

Bien que cela ne soit pas inclus dans l'examen initial des preuves, un examen de la version mise à jour de la base de données sur les pratiques prometteuses de Walk Free a révélé cinq autres études portant sur les anciens enfants soldats. Ces études étaient diverses et ne soutenaient donc pas les hypothèses existantes, alors qu'elles ne représentent qu'un petit sous-ensemble des travaux de recherche sur la prise en charge des enfants soldats. En tant que tel, le Groupe de travail a décidé de tirer certaines des leçons communes de ces documents, plutôt que de développer des hypothèses supplémentaires. Nous espérons que les futures versions de ce guide fourniront une évaluation plus détaillée des réponses politiques efficaces pour la prise en charge des enfants soldats.

Quatre des études de ce sous-ensemble étaient des évaluations d'interventions apportant un soutien direct aux enfants soldats, sous la forme de programmes de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR), tels que ceux qui facilitent la libération, le retour et la réunification avec les familles et les communautés. Une étude s'est concentrée sur les interventions communautaires ciblant le trouble de stress post-traumatique et une autre était axée sur la fourniture d'une éducation non formelle pour faciliter la réintégration. Une étude a examiné la préparation et la sensibilisation des communautés d'accueil pour faciliter leur retour et leur réinsertion sociale, tandis qu'une référence a fourni une étude longitudinale de 39 anciens soldats et de leurs résultats à long terme. Les études ont couvert des interventions en Angola, au Népal, au Mozambique, en Sierra Leone et en Ouganda.

Ces études soulignent<sup>12</sup>, comme le font une grande partie de la littérature actuelle, que les programmes traditionnels de DDR peuvent ne pas être suffisants pour assurer la réintégration des enfants soldats dans leurs communautés. Ces études ont mis en évidence l'importance des interventions communautaires, de l'éducation non formelle et de l'apprentissage pour soutenir les enfants touchés. Un soutien était également nécessaire pour la communauté d'accueil, en termes de préparation et de sensibilisation et de réunification familiale, ainsi que des projets de travaux communautaires et un soutien extérieur aux rites communautaires traditionnels pour faciliter la réintégration. L'accent a été mis tout au long sur un soutien à long terme.



## Base de connaissances

Brighton M. Mvumi, Marion Pratt, Helen Robson, [Second Joint Donor Review of International Organization for Migration \(IOM\) Programmes on Emergency Assistance to Mobile and Vulnerable Populations in Zimbabwe, Humanitarian Assistance to Returned Migrants and Mobile Populations at the South Africa-Zimbabwe](#) (Genève : OIM, 2007).

Child Soldiers International, *Final Report - Project of Reintegration of Child Soldiers in Angola*, Christian Children's Fund (Londres : Child Soldiers International, 2004).

Gloria Fauth, Bonnie Daniels, [« Youth Reintegration Training and Education for Peace \(YRTEP\) Program: Sierra Leone, 2000-2001 », Impact Evaluation](#) (Washington DC : USAID, 2001).

Neil Boothby, [« What happens when child soldiers grow up? The Mozambique case study »](#), *Intervention* 4, 3 (2006) : 244-259.

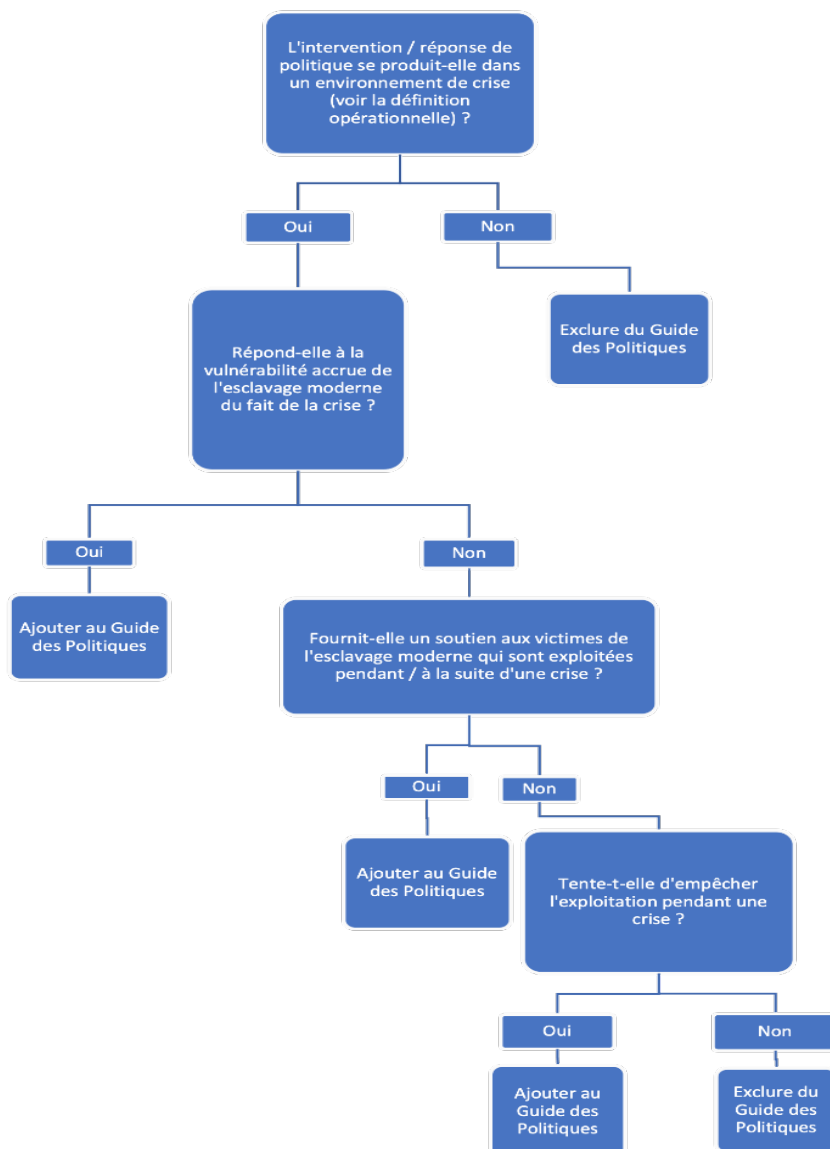


## Annexe 1 : Chaînes de recherche sur les crises

Terme de recherche initial	Recueil de termes
Esclavage moderne	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Esclavage ; anti-esclavage ; esclavage moderne ; esclavage contemporain ; formes contemporaines d'esclavage</li> <li>• Servitude ; servitude involontaire</li> <li>• Travail forcé ; travail obligatoire ; emploi forcé ; travail sous la contrainte</li> <li>• Institutions et pratiques similaires à l'esclavage ; pratiques similaires à l'esclavage ; pratiques analogues à l'esclavage ; servage ; servitude pour dettes ; le travail sous servitude ; travail non libre ; péonage ; adoption abusive</li> <li>• Traite des êtres humains ; traite des personnes ; traite humaine ; traite des individus ; trafic sexuel ; trafic de main-d'œuvre</li> <li>• Pires formes de travail des enfants ; exploitation des enfants</li> <li>• Mariage forcé ; mariage servile</li> </ul>
Conflit	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Guerre ; conflit ; combat ; combat armé ; conflit armé ;</li> </ul>
Contextes humanitaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Zones de conflit ; conflit armé ; zones de guerre ; zones de combat ; guerre civile ; conflit international ; conflit domestique ;</li> <li>• Catastrophes naturelles ; catastrophes environnementales ; phénomènes naturels ;</li> <li>• Urgences ; urgences complexes ;</li> <li>• Urgences politiques ; conflit politique ;</li> </ul>
Déplacement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déplacement interne ; déplacement domestique ; mouvements intérieurs ;</li> </ul>
Migration	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Migration transfrontalière ; migration internationale ; migration intérieure ; migration interne ;</li> <li>• Migration régulière ; migration légale ; migration irrégulière ; migration illégale ; migration clandestine ; trafic de migrants ;</li> <li>• Demande d'asile ; chercher refuge ;</li> <li>• Migration forcée ;</li> <li>• Migration urbaine-rurale ;</li> </ul>



## Annexe 2 : Arbre de décision utilisé pour déterminer l'inclusion d'hypothèses



<sup>1</sup> Conseil de sécurité des Nations Unies, « Selon la déclaration présidentielle du Conseil de sécurité, les cas de traite des êtres humains pourraient constituer des crimes de guerre, ses membres examinant la question pour la première fois », 16 décembre 2016, SC/12165, <https://www.un.org/press/en/2015/sc12165.doc.htm>.

<sup>2</sup> Conseil de sécurité des Nations Unies, « Le secrétaire général souligne la responsabilité collective de mettre fin à de tels crimes » 21 novembre 2017, <https://www.un.org/press/en/2017/sc13081.doc.htm>.

- <sup>3</sup> Veuillez consulter, à titre d'exemple, ces ressources non exhaustives : Conseil de sécurité des Nations Unies, « Résolution 2331, adoptée par le Conseil de sécurité à la 7847<sup>e</sup> séance », Nations Unies, 20 décembre 2016, S/RES/2331, [https://www.undocs.org/S/RES/2331%20\(2016\)](https://www.undocs.org/S/RES/2331%20(2016)) ; Assemblée générale des Nations Unies, « Résolution 146, adoptée par l'Assemblée générale le 17 décembre 2018 » Nations Unies, 18 janvier 2019, S/RES/2331, <https://undocs.org/en/A/RES/73/146> ; Conseil de sécurité des Nations Unies, « Résolution 2242, adoptée par le Conseil de sécurité lors de la 7533<sup>e</sup> réunion », Nations Unies, 13 octobre 2015, S/RES/2242, [https://undocs.org/S/RES/2242\(2015\)](https://undocs.org/S/RES/2242(2015)) ; Conseil de sécurité des Nations Unies, « Rapport du Secrétaire général sur la traite des êtres humains dans les conflits armés, conformément à la-résolution 2388 du Conseil de sécurité », Nations Unies, 21 novembre 2018, S/RES/2242, [https://www.un.org/sc/ctc/wp-content/uploads/2018/11/N1833923\\_EN.pdf](https://www.un.org/sc/ctc/wp-content/uploads/2018/11/N1833923_EN.pdf) ; organisation internationale de la migration, *Lutter contre la traite et l'exploitation des êtres humains en période de crise* (Genève : OIM, 2015), [https://publications.iom.int/system/files/addressing\\_human\\_trafficking\\_dec2015.pdf](https://publications.iom.int/system/files/addressing_human_trafficking_dec2015.pdf) ; Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Traite des êtres humains dans le contexte d'un conflit armé* (Vienne : UNODC, 2018), [https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/glotip/2018/GloTIP2018\\_BOOKLET\\_2\\_Conflict.pdf](https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/glotip/2018/GloTIP2018_BOOKLET_2_Conflict.pdf).
- <sup>4</sup> Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, *Aperçu de l'action humanitaire mondiale en 2021*, consulté pour la dernière fois le 24 mars 2021, <https://gho.unocha.org>.
- <sup>5</sup> Organisation internationale du travail, *Surveillance OIT : La COVID-19 et le monde du travail, septième édition, estimations et analyses mises à jour* (Genève : OIT, 2021). [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/documents/briefingnote/wcms\\_767028.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/documents/briefingnote/wcms_767028.pdf).
- <sup>6</sup> Julie Opperman, « Conflict and Humanitarian Settings », Delta 8.7, dernière consultation le 24 mars 2021, <https://delta87.org/resources/thematic-overviews/conflict-humanitarian-settings/#c&hs-why-do-conflict-and-disaster-increase-the-forms-of-exploitation-addressed-by-target-8-7>. Voir aussi, Fiona David, Katharine Bryant et Jacqueline Joudo Larsen, « *Migrants and their vulnerability to human trafficking, modern slavery and forced labour* » (Genève : OIM, 2019), [https://publications.iom.int/system/files/pdf/migrants\\_and\\_their\\_vulnerability.pdf](https://publications.iom.int/system/files/pdf/migrants_and_their_vulnerability.pdf).
- <sup>7</sup> Nita, Bhalla, « First cyclone, then slavery: risks abound for Mozambique children », *Reuters*, 17 mars 2021, <https://www.reuters.com/article/us-mozambique-floods-trafficking/first-cyclone-then-slavery-risks-abound-for-mozambique-children-idUSKCN1R81EF>.
- <sup>8</sup> « Figures at a Glance », Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, 18 juin 2020, <https://www.unhcr.org/uk/figures-at-a-glance.html>.
- <sup>9</sup> L'organisation internationale de la migration, *Manuel sur la protection et l'assistance aux migrants vulnérables à l'exploitation, aux abus et à la violence* (Genève : OIM, 2019), [https://publications.iom.int/system/files/pdf/avm\\_handbook.pdf](https://publications.iom.int/system/files/pdf/avm_handbook.pdf).
- <sup>10</sup> Voir par exemple, « What is a Humanitarian Emergency? » *Coalition humanitaire*, consulté pour la dernière fois le 24 mars 2021, <https://www.humanitariancoalition.ca/info-portal/factsheets/what-is-a-humanitarian-crisis> ; « Responsabilités institutionnelles », UNICEF, dernier accès le 24 mars 2021, <https://www.corecommitments.unicef.org/cc-1-4> ; Groupe interinstitutions, « Definition of complex emergencies », {Réunion du Groupe de travail XVI du Comité permanent interinstitutions, 30 novembre 1994, [https://interagencystandingcommittee.org/system/files/legacy\\_files/WG16\\_4.pdf](https://interagencystandingcommittee.org/system/files/legacy_files/WG16_4.pdf)
- <sup>11</sup> Muse Mohammed, *Anti-Trafficking in Humanitarian Responses* (Genève : OIM : 2018), <https://www.globalprotectioncluster.org/assets/files/anti-trafficking-in-humanitarian-responses.pdf>.
- <sup>12</sup> Fonds international d'urgence des Nations Unies pour l'enfance et Child Soldiers International, *Guide pratique : Répondre aux besoins de réintégration et aux droits des filles anciennement associées aux forces armées et aux groupes armés au Soudan du Sud* (New York : UNICEF, 2019) <https://www.unicef.org/southsudan/media/2296/file/UNICEF-South-Sudan-Practical-Guide-Reintegration-Girls-2019.pdf> ; Siobhan O'Neil et Kato Van Broeckhoven, *Cradled by Conflict: Child involvement with armed groups in contemporary conflict* (New York : Université des Nations Unies, 2018). <https://unu.edu/children-and-extreme-violence> ; Marie, De La Soudière, *What the Girls Say: Improving practices to reintegrate girls in DRC. Child Soldiers International* (Londres : Child Soldiers International, 2017) [https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/2017\\_DRC\\_Report\\_-\\_ENGLISH\\_-\\_Online\\_PDF.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/2017_DRC_Report_-_ENGLISH_-_Online_PDF.pdf) ; Stella Cotorcea, *Reintegrating Girls and Boys Formerly Associated with Armed Forces and Armed Groups: A case study from Central African Republic (CAR)* (Londres : Plan International, 2017) [https://resourcecentre.savethechildren.net/node/13869/pdf/reintegrating\\_children\\_from\\_armed\\_forces\\_and\\_groups\\_in\\_car.pdf](https://resourcecentre.savethechildren.net/node/13869/pdf/reintegrating_children_from_armed_forces_and_groups_in_car.pdf) ; Rebecca Littman, « Insights from Social Science on Child Trajectories Into and Out of Non-state Armed Groups », *Cradled by Conflict: Child involvement with armed groups in contemporary conflict*. Siobhan O'Neil et Kato Van Broeckhoven (New York : Université des Nations Unies, 2017). <https://collections.unu.edu/view/UNU:6290> ; Child Soldiers International, « *If I could go to school...* » *L'éducation comme outil pour empêcher le recrutement des filles dans les forces armées et pour faciliter leur réadaptation et leur réinsertion en République démocratique du Congo* (Londres : Child Soldiers International, 2016) <https://www.refworld.org/docid/5845375f4.html>.





---

RETOUR



DELTA87.ORG  
@DELTA87

767 THIRD AVENUE, SUITE 35B NEW YORK, NY 10017 États-Unis

